

École maternelle du bourg
105 rue centrale
69970 MARENNES

Procès-verbal du conseil d'école du jeudi 23 mars 2023

Le conseil de l'école maternelle de Marennes s'est réuni le 23 mars 2023 à 17h30 à l'école élémentaire de Marennes sous la présidence de Mr MEUNIER, directeur de l'école maternelle et de Mme ANGLADA, directrice de l'école élémentaire.

Mme BIENERT est désignée secrétaire de séance pour la maternelle.

Membres présents :

Mr ABELLAN, maire de la commune.

Mme BULLION, élue en charge des affaires scolaires de la commune.

Mmes MORCILLO et PECHOUX, élus municipaux à la commission scolaire.

Mmes COMMARMOND, DA RUGNA, LAFOND, MARTINEZ parents élus.

Mr MEUNIER, directeur de l'école maternelle.

Mmes BIENERT, enseignante.

Membres excusés :

Mr ADLER : Inspecteur de l'Éducation nationale, St PIERRE DE CHANDIEU

Mme DOUILLET, enseignante.

Ordre du jour :

- 1/ Rentrée 2023/2024
- 2/ Projets de l'année
- 3/ Vie de l'école
- 4/ Sécurité
- 5/ Les travaux et les demandes d'achat
- 6/ Questions des parents

1/ Effectifs de rentrée 2023/2024

Au 23 mars 2023, l'école compte 81 élèves (30 PS, 30 MS et 21 GS).

Après avoir recoupé la liste des naissances de 2020 sur la commune de Marennes avec les enfants à la crèche Ribambulles et les enfants chez les assistantes maternelles, la prévision d'effectif pour la rentrée 2023 a été estimée à 26 PS. Pour l'heure, seuls 17 d'entre eux se sont préinscrits en mairie. Deux enfants supplémentaires devraient suivre. Quid des autres enfants recensés ? Mr MEUNIER énonce les noms de ces enfants afin de demander aux représentants de parents d'élèves et aux élus de la commune si certains les connaissent, afin de les inviter à se présenter en mairie pour préinscription.

En partant sur la base de 26 entrées, les effectifs de l'année prochaine seraient donc de 26 PS, 30 MS et 29 GS soit 85 élèves.

Dans ce cadre, Mr ADLER, inspecteur de circonscription, a indiqué à la mairie et au directeur de l'école sa volonté d'ouvrir une classe supplémentaire en maternelle pour respecter les préconisations de 24 GS par classe. Cependant, eu égard de la taille de l'école et du manque de locaux disponibles déjà soulevés l'année dernière lors de l'ouverture de la classe mobile à l'école élémentaire, Mr MEUNIER, en concertation avec la mairie, a proposé à Mr ADLER de reporter cette ouverture à deux ans, date correspondant à l'ouverture de la nouvelle école élémentaire. Cette situation n'est pas idéale pour les enfants qui auront encore des classes chargées deux années et pour les enseignants, mais c'est une décision qui paraissait être la plus rationnelle.

2/ Projets de l'année

Comme annoncé au premier conseil d'école, le gros fil rouge de cette année scolaire se fera autour du projet de construction d'un livre par classe. Les enseignants ont eu la délicate surprise de voir Marie QUENTREC, illustratrice qui devait mener ce projet se désister au dernier moment. Fort heureusement, ils ont pu trouver une autre illustratrice en la personne de Faustine BRUNET. Chaque semaine, les enfants construisent donc une histoire au sein de leurs classes et Faustine est déjà intervenue 4 fois pour créer les images du livre. Elle interviendra une dernière fois début avril pour finaliser les histoires, puis le livre de recueil de ces histoires sera envoyé en édition. Les enseignants reviendront vers les parents prochainement pour définir le nombre exact de livres à commander.

Le spectacle de Noël a eu lieu le 9 décembre 2022 à la salle des fêtes de Marennes. Pour l'occasion, les enfants de la crèche Ribambulles ont été invités à se joindre à nous. Le spectacle a suscité du plaisir et de la joie pour les petits et les grands et tout le monde était ravi. Le seul bémol concernait le chauffage qui n'était pas allumé, Mr le Maire indique toutefois que les enseignants ont l'autorisation d'allumer le chauffage le matin du spectacle.

Le lendemain avait lieu le marché de Noël des P'tits Marennois. Durant cet après-midi festive, l'association avait demandé aux enseignants une chorale, demande honorée.

Les enseignants de l'école maternelle avaient à cœur cette année de réinvestir les semaines de la maternelle. Cet évènement, proposé à toutes les écoles maternelles de France propose d'ouvrir l'école aux parents afin de partager le quotidien de leur enfant et des moments de convivialité. Le mardi 28 février, les enfants ont participé à une animation Lego sur le thème des animaux. Les portes de l'école ont été ouvertes à 11h20 pour venir observer les constructions. Le vendredi 3 mars, tous les parents volontaires étaient invités à venir animer/observer des ateliers que les enseignants avaient préparé. 2 parents se sont également proposés pour animer un atelier de leur confection. Ainsi, les enfants ont pu fabriquer des maracas, construire monsieur Carnaval, participer à des activités manuelles, à des jeux de constructions, des ateliers de motricité, des jeux de société animés par des parents. Après une récréation, les enfants se sont réunis en salle de motricité pour profiter d'un petit concert animé par deux grands-pères d'élèves. Un bon moment de convivialité que tout le monde a fortement apprécié.

Les enseignants ont également reconduit la participation des GS à l'USEP, en y ajoutant les MS de l'école. Ils devaient se rendre à la maison du Judo ce mardi 21 mars, mais l'USEP a fait une erreur de commande de bus et par conséquent la rencontre a du être annulé. Mr MEUNIER s'excuse au nom de l'USEP concernant ce contretemps, notamment pour les parents accompagnateurs et travaille avec eux pour trouver une date de report.

La date de la seconde rencontre est maintenant officialisée : elle aura lieu le lundi 12 juin au stade de Chaponnay. Il s'agira d'une matinée de jeux d'orientation.

Comme les années précédentes, l'école se joint au Carnaval organisé par les P'tits Marennois et organisera une journée Carnaval le vendredi 31 mars. Au programme : des animations dans les classes puis un défilé à 10h30 où les élèves de l'école élémentaire et les assistantes maternelles de la commune seront

conviés. L'école a également fabriqué des maracas et un monsieur Carnaval qui serviront aux festivités du soir.

En fin d'année, compte tenu de lourd investissement sur la création du livre et dans une volonté d'équilibrer les dépenses de la coopérative entre les années, les enseignants n'organiseront pas de sortie à l'extérieur. En revanche, ils souhaitent tout de même proposer une journée festive qui aura lieu le lundi 26 juin. Le matin, une olympiade interclasse sera organisée au stade de Marennnes suivie d'un pique-nique. La suite de la journée n'a pas encore été décidée à ce jour.

3/ Vie de l'école

Lors du dernier conseil d'école de l'année scolaire 2021/2022, les représentants de parents d'élèves avaient demandé des changements concernant la photo de classe. En effet, ils souhaitaient pouvoir avoir les photos avant Noël et profiter d'une offre plus variée grâce aux photos individuelles. Mr MEUNIER a donc demandé d'avoir un retour sur cette évolution demandée au prestataire. Les représentants de parents indiquent que cette nouvelle formule leur convient bien. Mr MEUNIER indique donc que la même formule devrait être reconduite l'année prochaine.

Compte tenu de son implication autour de la thématique du sport, l'école a été sollicitée pour se labelliser à Génération 2024. Mr MEUNIER a donc entamé la démarche et l'école est en attente d'une réponse. Cette labellisation vise quatre objectifs : développer des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire, participer à des événements promotionnels olympiques et paralympiques, accompagner ou accueillir des sportifs de haut-niveau et ouvrir les équipements sportifs des établissements.

A partir de ce mardi 28 mars, les GS de l'école se rendront à la piscine de Saint-Laurent-de-Mure. Nous avons expliqué lors du précédent conseil d'école les contraintes de créneaux dus au changement de piscine : le seul créneau disponible impose une arrivée au bassin à 9h. Pour y parvenir, les bus devront partir au plus tard à 8h30 dernier délai. Compte tenu des difficultés de stationnement et de flux routiers sur la commune à cet horaire, la mairie, en lien avec l'école, demande aux parents de privilégier le covoiturage ou le stationnement sur le parking de l'église afin de permettre aux bus de quitter les lieux à l'heure prévue sans difficultés. Mme BULLION souligne l'importance de

respect de cette demande pour permettre aux enfants de pouvoir avoir 40 minutes de pratique, sans quoi ils ne pourront pas mener à bien l'ensemble de la séquence d'apprentissage.

Mr MEUNIER continue en expliquant que, compte tenu de l'unanimité suscitée par la plateforme ONE, et la praticité pour les enseignants, la « phase de test » était terminée et qu'il était maintenant acté que l'école continuerait de travailler avec cette application les prochaines années. Les représentants de parents d'élèves demandent si il y a des familles qui n'ont pas investi l'application et si oui combien ? Mr MEUNIER explique qu'une seule famille ne s'est jamais connectée à l'application et que, dans un souci de ne mettre personne de côté, il continue d'utiliser le mailing ou la passation de vive voix des informations avec eux. Les représentants demandent également comment est financé cet outil. Mr MEUNIER indique que le coût de 3€ par élève est prélevé sur les budgets des classes octroyés chaque année par la mairie.

Mme POTY, initiatrice du projet Pedibus, a demandé un temps de parole pour préciser l'avancée de son projet : sur le sondage effectué, 12 familles de l'école maternelle ont répondu qu'elles étaient intéressées. Une réunion d'information se tiendra en avril afin de présenter plus précisément le projet, avec l'intervention du responsable du Pédibus de Toussieu, et pour commencer une réflexion quant à une implantation sur la commune de Marennes.

4/ Sécurité

Un exercice PPMS risques majeurs a eu lieu le 18 novembre. Les élèves se sont confinés au sein de l'école pendant 10 minutes. Un nouvel exercice incendie a eu lieu le 12 janvier 2023 suite aux dysfonctionnements observés lors du premier.

Ces deux exercices se sont déroulés sans problème et de manière sereine.

5/ Les travaux et les demandes d'achat

Les enseignants tiennent à remercier les agents communaux pour leur disponibilité et leur professionnalisme pour tous les petits bricolages réguliers au sein de l'école. Ils remercient également Monsieur PICHON, en charge de l'informatique et qui présente les mêmes qualités professionnelles.

Mr MEUNIER indique avoir un problème avec l'ordinateur de sa classe qui ne s'allume plus depuis la coupure d'électricité de la semaine précédente. Aussi, un problème de porte qui ne ferme plus dans la salle de motricité vient de survenir ce jour.

6/ Questions des parents

Question pour l'école Maternelle :

Est-il possible de sensibiliser les élèves dès la maternelle afin de prévenir le harcèlement à l'école ?

Le problème du harcèlement à l'école est une problématique maintenant bien connue de l'Education Nationale et il existe un dispositif intitulé PHARE, plan de prévention du harcèlement, sur lequel l'équipe éducative peut s'appuyer. Les enseignants de l'école vont tâcher de s'informer plus précisément sur le contenu de ce plan.

En parallèle, les enseignants s'appuient sur la littérature pour partager aux élèves des écrits sur la différence, la tolérance, le respect de l'autre. Ils travaillent également avec les élèves sur le message clair : demander à un enfant d'exprimer un problème, expliquer pourquoi c'est un problème et exprimer ce qu'il ressent à un camarade. Cette technique permet souvent d'apaiser les conflits et de comprendre le ressenti de l'autre, participe à augmenter l'empathie.

Enfin, les enseignants restent attentifs sur les relations entre les élèves, bien que n'ayant pas décelé de situation problématique dans leurs classes. Si toutefois une famille se questionne ou qu'un enfant explique à ses parents qu'il est harcelé, les enseignants se tiennent à leur disposition pour échanger à ce sujet.

Remerciements :

Il faut aussi souligner les points positifs, l'ensemble des délégués de parents d'élèves souhaitent remercier les équipes enseignantes sur deux points :

- **MERCI POUR LE PROJET « ECHECS » EN PRIMAIRE, LES ENFANTS SONT RAVIS.**
- **MERCI POUR LA MATINEE PORTE OUVRTE EN MATERNELLE, BEAUCOUP DE RETOURS POSITIFS**

Questions pour la mairie :

Le stationnement sur le parking du champ de mars est bien souvent anarchique et les voitures qui se mettent au milieu bloquent les autres véhicules. Est-ce que l'une de ces solutions pourraient être envisagées ?

- Serait-il possible d'intégrer un marquage au sol, ou sur les trottoirs afin d'optimiser le nombre de véhicules.
- Serait-il possible d'envisager un mail aux parents leur demandant de ne plus se garer sur la ligne du milieu et de privilégier un autre parking si celui-là est plein. Peut-on en profiter pour encourager les parents à venir à pied à l'école ?

Un dépose-minute est inenvisageable compte tenu de la spécificité de la route qui passe devant l'école. Le marquage au sol est impossible car la place est en sable, et aucun marquage ne tient sur cette surface. La mairie est bien consciente de ces problèmes mais appelle à la civilité de chacun afin de ne pas stationner de manière inappropriée. De plus, elle rappelle qu'un grand parking existe à côté de l'église, non loin de l'école, et qu'il n'est que très peu utilisé.

Enfin, à moyen terme, les projets de mobilité douce, puis l'avènement de la nouvelle école élémentaire avec un nouveau parking dédié, devraient permettre de fluidifier la zone sur les entrées et sorties de l'école.

La secrétaire

Mme BIENERT



Le directeur

Monsieur MEUNIER



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE BELLE
68
NES
Tél. 04 76 98 92 33